

## AVIS DE PUBLICITE

### MAIRIE DE LUZENAC

M. Christian Loubet - Maire

Rue de la Mairie

09250 Luzenac

Tél : 05 61 64 48 61 - Fax : 05 61 64 45 28

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

<b>Objet</b>	<b>Travaux de Voirie de la Commune de Luzenac Procédure adaptée selon les articles 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016</b>		
Référence	Voirie Luz		
<b>Type de marché</b>	Travaux		
<b>Mode</b>	Procédure adaptée		
<b>Code NUTS</b>	FRJ21		
<b>Lieu d'exécution</b>	ensemble du territoire de la commune 09250 LUZENAC		
<b>DESCRIPTION</b>	Accord cadre selon articles 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 Exécution par bons de commandes		
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont refusées		
Quantité ou étendue	Durée initiale : 8 mois puis reconductible 3 fois, pour 12 mois à chaque reconduction		
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 3		
<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT Maxi € HT</b>
N° 1	REVETEMENTS EN BETONS BITUMINEUX ET TRAVAUX DIVERS Description : Cet accord cadre sera conclu sans minimum et avec maximum : Première période (8 mois) : Lot 1 : 150 000 € HT Par période de reconduction de 12 mois : Lot 1 : 150 000 € HT		150 000
N° 2	REVETEMENTS SUPERFICIELS ET TRAVAUX ASSOCIES Description : Cet accord cadre sera conclu sans minimum et avec maximum : Première période (8 mois) : Lot 2 : 100 000 € HT Par période de reconduction de 12 mois : Lot 2 : 100 000 € HT		100 000
<b>Conditions relatives au contrat</b>			
<b>Cautionnement</b>	Les pièces administratives conformes aux articles 48 à 54 du décret 2016-360 du 25 mars 2016		
<b>Critères</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des		

<b>d'attribution</b>	critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Prix 40 % : Valeur technique de l'offre
<b>Renseignements</b>	<b><u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u></b> Commune de Luzenac Monsieur Gilles Bloqué Mairie Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : Téléchargement sur profil acheteur : <a href="http://cc-hauteariege.marches-publics.info">http://cc-hauteariege.marches-publics.info</a> + BOAMP + La Dépêche Adresse où les candidatures et, où les offres doivent être transmises : Par voie électronique « dématérialisation », plate-forme sécurisée : <a href="http://cc-hauteariege.marches-publics.info">http://cc-hauteariege.marches-publics.info</a> selon annexe au présent RC. 09250 LUZENAC Tél : 05 61 64 68 00
<b>Documents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Règlement de consultation</u></b></li> <li>• <b><u>Dossier de Consultation des Entreprises</u></b></li> </ul>
<b>Offres</b>	<b>Remise des offres le 05/04/19 à 12h00 au plus tard.</b> Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : <b>90 jours</b> , à compter de la date limite de réception des offres.
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Déposer un Pli dématérialisé</u></b></li> </ul>
<b>Renseignements complémentaires</b>	
	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Les candidats devront faire part de leur demande de renseignements au travers la fonction « correspondance » de la plate-forme sécurisée : <a href="http://cc-hauteariege.marches-publics.info">http://cc-hauteariege.marches-publics.info</a></p> <p>Une réponse qui pourra être personnalisée ou diffusée à l'ensemble des candidats ayant retirés le DCE sera faite par la même voie.</p> <p>Les variantes ne sont pas autorisées. Les candidats devront obligatoirement répondre à l'offre de base.</p> <p>A défaut les offres seront considérées comme irrégulières</p>
<b>Recours</b>	<p>Instance chargée des procédures de recours :</p> <p>Tribunal administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse Cedex 07 Tél : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 <b><u>greffe.ta-toulouse@juradm.fr</u></b></p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.</p>
	<p>Envoi le 07/03/19 à la publication Date d'envoi du présent avis au <b>BOAMP</b> : 07/03/19 à 15h10 Publication aux supports de presse suivants : La Dépêche du Midi - Ed. Ariège</p>